

Date de la convocation : 02 novembre 2011

Présents : BILLOT Maryse ; BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis, LANTUÉJOUL ; Philippe JUAREZ Emilio ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

Christine BOBILLIER a été désignée secrétaire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 01 SEPTEMBRE 2011

Modifications à apporter :

Point 7 : « l'aménagement des ronds points pose des problèmes »

Point 11 : « le repas des anciens prévu le samedi 7 janvier 2012 et non pas le dimanche ».

Point 18 : « Il est regrettable que des outrages et pressions aient été faits par quelque lectrices à l'encontre de Melle HARBAOUI ».

Le compte-rendu du 05/10/2011 est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé de modifier l'ordre du jour comme suit (points n° 14 et 12 insérés dans le point n°10) :

Point 10 Budget Principal D.M. 3

Budget Périodique D.M. 1

Budget Forêts D.M. 1

Point 14 Groupe scolaire : état d'avancement des travaux d'assainissement (commission affaires sociales)

Point 12 Augmentation de la surtaxe d'assainissement (commission administration finances)

Point 10 Budget Assainissement D.M. 1 (commission administration finances)

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

1. Médiathèque : point sur le dossier

M. le Maire dit avoir été humainement blessé par les propos diffamatoires émis sur sa personne par la presse lors de la manifestation de soutien à l'agent du patrimoine. Il souhaite également préciser que les Renseignements Généraux, la gendarmerie et un huissier de justice ont pu constater que trente cinq manifestants étaient présents (dont 13 militants de Force Ouvrière) contrairement à ce que déclare la presse.

Par ailleurs, une pétition a été remise le 8 novembre. Sur les 242 signatures sensées représenter les lecteurs et lectrices de la médiathèque, seulement 64 sont celles d'adhérents sur les 800 que compte la médiathèque.

M. le Maire souhaite donc ne plus intervenir sur ce dossier qui est transmis désormais à l'avocat de la commune. Les règles démocratiques étant respectées le Conseil municipal soutient les actions conduites.

Benoît HUFSCMITT souhaite qu'un démenti soit envoyé à l'Est Républicain même si celui-ci n'est pas publié.

Muriel MARCEAU souhaite affirmer que la grande majorité des lecteurs est satisfaite du fonctionnement actuel de la médiathèque.

2. Week-end jumelage du 14 au 16 octobre : bilan

M. le Maire donne lecture du courrier reçu par M. le Président du Comité de Jumelage, Patrick FREYERMUTH, qui remercie l'ensemble des services et élus municipaux pour leur implication à la grande réussite de ces journées. Il fait part également que le premier bilan financier est positif et que la commune ne sera pas sollicitée à nouveau. Un bilan financier des frais engagés par la commune pour cette manifestation sera communiqué, pour information, lors du prochain Conseil municipal.

Emilio JUAREZ relate en détail le déroulement de ces trois journées d'accueil de la délégation d'HECKENDALHEIM qui célébrait la deuxième partie du 40^{ème} anniversaire après la visite en Allemagne du mois de septembre 2010.

M. Dominik STOLZ, maire d'HECKENDALHEIM et la délégation de 36 personnes dont certaines venaient pour la première fois à Saône alors que d'autres n'étaient pas venues depuis les années 1970, ont été accueillis officiellement le vendredi 14 à la salle GUINEMAND.

Ce fut l'occasion de respecter une minute de silence à la mémoire de M. Ludwig DIER.

C'est en présence de nombreuses personnalités et participants que les cérémonies officielles se sont déroulées le samedi après-midi. L'ouverture des festivités a commencé par l'arrivée de parachutistes suivie de l'inauguration du « rond point d'HECKENDALHEIM » où sera désormais placé le panneau de signalisation offert par la commune d'HECKENDALHEIM. Les discours des officiels étaient traduits par Madame Margarethe MOITON.

Ceci a été l'occasion de remettre une meule de comté à nos amis d'HECKENDALHEIM. A l'issue de la cérémonie protocolaire la commune a fait découvrir les produits locaux de Franche-Comté goûtés lors du vin d'honneur animé par Monsieur Christian SIMON à l'accordéon.

164 personnes ont participé à la fondue géante et la soirée dansante qui ont été ponctuées par le groupe de danse « la Varsoivienne ». Monsieur Séraphin MOTTAS a gagné le voyage, offert par Europe-Direct Franche-Comté, pour visiter le Parlement européen.

Le dimanche, une démonstration des jeunes sapeurs-pompiers a suivi l'office religieux célébré en français et en allemand. La batterie fanfare a participé à l'animation du barbecue préparé par les jeunes sapeurs-pompiers.

La réussite de cette manifestation est due à l'implication active de tous les acteurs bénévoles qui se sont mobilisés : les enfants du périscolaire, les Saônois, la batterie fanfare, les sapeurs-pompiers, les commerçants et artisans, la Maison de l'Europe, les membres du Comité de jumelage, les agents communaux et les élus.

3. L'Art sur un plateau : bilan

Cette journée du 05/11/2011 à l'OUTO était le point d'orgue des trois expositions mises en place depuis le mois de septembre à savoir : Julie CLEMENT et ses photos, Thomas HENRIOT et ses carnets d'encre et Régina LEMOIGNE dont les sculptures sont toujours visibles jusqu'au mercredi 23 novembre. Quelques œuvres de ces trois artistes étaient présentées.

Cette année l'Art sur un plateau a présenté à plus de 170 visiteurs des œuvres de très grande qualité d'une illustratrice pour enfants, d'un céramiste pratiquant le Raku, de figures d'ombres chinoises anciennes et de masques africains anciens et d'un facteur d'instruments, de courts-métrages par l'association BESANCOURT suivi d'un débat en présence de la réalisatrice Eva POIRIER, par l'intervention d'un écrivain, auteur de théâtre Nô et de deux comédiennes.

Un remerciement particulier est adressé à Pierre PEYRARD pour son investissement à l'organisation de ces journées.

4. Les petites histoires du mercredi : mise en place

Suite à l'article passé dans l'Info Saône d'octobre deux bénévoles, Mmes POUX et BOUCARD se sont proposées pour animer ces rencontres. Elles proposeront des lectures de contes aux enfants de 4 à 10 ans tous les mercredis de 10 h 00 à 11 h 00 et tous les jeudis de 17 h 00 à 17 h 30. La promotion de cette nouvelle animation sera faite par la distribution de flyers aux élèves des écoles.

5. Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre aura lieu à 11 h 45 au monument aux Morts en présence du 7^{ème} bataillon, des pompiers, de la batterie fanfare et des élèves de l'école élémentaire.

Les services de la mairie seront fermés le samedi 12/11/2011.

6. Conférence du 1^{er} décembre

Le jeudi 1^{er} décembre à 20 h, à l'OUTO, Madame Brigitte ROCHELANDET-OTTIGNON présentera une conférence sur les traditions des Noëls d'autrefois, à travers les récits bibliques, les légendes, les coutumes d'autrefois et les différents symboles. L'entrée est gratuite et réservée au plus de 12 ans pour préserver tous les secrets liés au Père Noël.

7. Dates des manifestations

- | | | |
|----------------------------------|---------------------|---|
| • Vendredi 11 novembre | à 11 h 45 | Cérémonie du souvenir au monument aux Morts suivi du verre de l'amitié Salle GUINEMAND. |
| • Lundi 14 novembre | à partir de 16 h 30 | Don du sang, Espace du Marais. |
| • Vendredi 18 novembre | à 20 h | Assemblée générale de l'A.M.I.C.A.L.E., préau de l'école de la mairie. |
| • Samedi 19 novembre | de 8 h 30 à 12 h 30 | Bourse aux jouets et puériculture organisée par les Loustiques du Marais. |
| | à partir de 19 h 15 | Loto informatisé organisé par l'Asparèle, Espace du Marais. |
| • Jeudi 1 ^{er} décembre | à 20 h 00 | Conférence sur les traditions de Noël, Médiathèque l'OUTO. |

8. Saône Votre Commune

Les articles pour le prochain numéro 51 sont attendus et à remettre au plus vite à la commission communication afin de finaliser et permettre la distribution fin d'année.

9. Convention U.R.F.O.L. : coût 2011/2012

L'association U.R.F.O.L. gère les séances cinéma à l'Espace du Marais. La convention a été reconduite tacitement pour la saison 2011-2012. L'adhésion annuelle de la commune est de 2 500 €.

Les élus renouvellent leur attachement à ce service public culturel même si la moyenne des spectateurs n'est que de 60 par mercredi. Benoit HUFSCMITT rappelle que la commune bénéficie d'une séance supplémentaire à 17 h par rapport à d'autres communes. Une campagne de communication sur ce service sera relancée auprès des scolaires.

COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES

10. Budgets :

Il est proposé une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits au budget principal :

- Crédits supplémentaires en dépenses de fonctionnement compensées partiellement par des recettes de fonctionnement supplémentaires.

BUDGET PRINCIPAL – D.M.B. N° 1		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT					
Chapitre D 011	Charges à caractère général	3 850,00 €	30 070,00 €		
Chapitre D 012	Charges du personnel		1 250,00 €		
Chapitre D 022	Dépenses imprévues fonct.	8 500,00 €			
Chapitre D 023	Virement de la section fonctionnement	9 200,00 €			
Chapitre D 65	Autres charges gestion courante		27 800,00 €		
Chapitre D 67	Charges exceptionnelles		200,00 €		
Chapitre R 013	Atténuation de charges				13 800,00 €
Chapitre R 70	Produits des services				1 500,00 €
Chapitre R 73	Impôts et taxes				2 000,00 €
Chapitre R 74	Dotations et participations			11 000,00 €	25 230,00 €
Chapitre R 77	Produits exceptionnels				800,00 €
Total fonctionnement		21 550,00 €	59 320,00 €	11 000,00 €	43 330,00 €
INVESTISSEMENT					
R 021	Virement de la section fonctionnement			9 200,00 €	
R 10222	FCTVA				9 200,00 €
Total investissement				9 200,00 €	9 200,00 €
Total général			37 770,00 €		32 330,00 €

L'équilibre sera assuré par un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

Il est proposé une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits au budget périscolaire et accueil de loisirs :

- Crédits supplémentaires en dépenses de fonctionnement compensées partiellement par des recettes de fonctionnement supplémentaires.

BUDGET PERISCOLAIRE ACCUEIL DE LOISIRS – D.M.B. N° 1		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT					
Chapitre D 011	Charges à caractère général		2 270,00 €		
Chapitre D 023	Virement de la section fonctionnement		1 730,00 €		
Chapitre R 013	Atténuation de charges				2 750,00 €
Chapitre R 74	Dotations et participations			26 500,00 €	1 900,00 €
Chapitre R 75	Autres produits de gestion courante				25 850,00 €
Total fonctionnement			4 000,00 €	26 500,00 €	30 500,00 €
INVESTISSEMENT					
Chapitre D 20	Immobilisations incorporelles		1 900,00 €		
Chapitre D 21	Immobilisations corporelles	1 240,00 €	750,00 €		
Chapitre R 021	Virement de la section fonctionnement				1 730,00 €
Chapitre R 10	Dotations fonds divers réserves (FCTVA)			320,00 €	
Total investissement		1 240,00 €	2 650,00 €	320,00 €	1 730,00 €
Total général			5 410,00 €		5 410,00 €

Adopté à l'unanimité

Il est proposé une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits au budget forêts :

- Crédits supplémentaires en dépenses d'investissement.

BUDGET FORETS – D.M.B. N° 1		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT					
Chapitre D 023	Virement de la section fonctionnement		2 700,00 €		
Total fonctionnement			2 700,00 €		
INVESTISSEMENT					
Chapitre D 21	Immobilisations corporelles		2 700,00 €		
Chapitre R 021	Virement de la section fonctionnement				2 700,00 €
Total investissement			2 700,00 €		2 700,00 €
Total général			5 400,00 €		2 700,00 €

L'équilibre sera assuré par un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

14. Groupe scolaire : état d'avancement et travaux d'assainissement

Le permis de construire a été signé le 20/10/2011.

Le D.C.E. est bientôt terminé. L'appel d'offre pour le marché unique de travaux sera lancé fin novembre pour un retour début janvier 2012. L'ouverture des plis est prévue dernière quinzaine janvier 2012.

Le réseau d'assainissement pour la collecte des eaux usées et des eaux pluviales de ce secteur devra être repris, ces travaux ne peuvent être dissociés du projet école. Les canalisations actuelles sont sous dimensionnées avec en plus des tracés à 90° augmentant les surcharges hydrauliques. L'étude de B.E.J. et Gaz et Eaux évaluera le type d'installation appropriée et les solutions envisagées.

En raison de l'imminence des travaux de construction du groupe scolaire il est cohérent de prévoir ces travaux sur le budget 2011 afin de ne pas retarder le projet. C'est pourquoi il est proposé aux élus de passer au point 12.

12. Augmentation de la surtaxe d'assainissement

La surtaxe d'assainissement est fixée proportionnellement au m³ consommés.

Patrick SAILLARD rappelle la règle budgétaire pour le budget assainissement qui doit être équilibré par la redevance d'assainissement payée par l'utilisateur.

La volonté des élus est la continuation des travaux d'assainissement sur la commune en suivant le schéma directeur d'assainissement mais le taux actuel de la surtaxe d'assainissement n'est pas en concordance avec cette politique. Il serait incohérent de prétendre rénover le réseau assainissement sans prévoir une augmentation de cette taxe.

De plus au point 14 de ce présent conseil, les élus devront se prononcer sur la réalisation rapide de travaux d'assainissement dans le secteur du groupe scolaire. L'équilibre du budget assainissement sera assuré par l'emprunt dont les remboursements doivent être couverts par la surtaxe d'assainissement.

Le taux actuel fixé par Saône est inférieur au taux fixé par les communes voisines. De plus contrairement à d'autres communes, il n'est pas demandé de part fixe.

Après délibération, il est proposé un taux de la surtaxe d'assainissement de 0.75 € par m³ consommé.

Adopté par 14 voix pour, 2 voix contre (Mathieu GOGUEL, Emilio JUAREZ) une abstention (Christian PRAOM).

Monsieur le Maire invite donc maintenant les élus à revenir au point 10 pour la Décision modificative en budget assainissement.

10. Budgets :

Il est proposé une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits au budget assainissement pour les raisons suivantes :

- les subventions et le remboursement de T.V.A. attendues ne seront pas encaissés (réalisés) : un emprunt de 64 948.000 € doit être réalisé pour compenser ce manque de recette d'investissement.
- Les travaux d'assainissement secteur du groupe scolaire envisagés étant estimés à 200 000 €, un emprunt complémentaire de 176 224.00 € doit être réalisé.

L'emprunt total pour l'exercice 2011 sera de 300 000 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT – D.M.B. N° 1		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT					
Chapitre D 041	Opérations patrimoniales		6 500.00 €		
Chapitre D 20	Immobilisations incorporelles		3 600.00 €		
Chapitre D 21	Immobilisation corporelles		800.00 €		
Chapitre D 23	Immobilisation en cours		201 500.00 €		
Chapitre R 041	Opération patrimoniales				6 500.00 €
Chapitre R 13	Subventions d'investissement			42 000.00 €	
Chapitre R 27	Autres immo. Financières				6 500.00 €
Chapitre R 16	Emprunt et dettes assimilées				241 400.00 €
Total investissement			212 400.00 €	42 000.00 €	254 400.00 €
Total général			212 400.00 €		212 400.00 €

Adopté par 15 voix pour, 2 voix contre (Mathieu GOGUEL, Emilio JUAREZ).

11. Taxe d'aménagement : réforme de la T.L.E. et vote d'un taux

La Taxe d'Aménagement remplacera la Taxe Locale d'Equipement (loi de finances rectificative pour 2010).

Cette taxe est exigée en cas d'opérations d'aménagement, de construction de toute nature soumis à permis ou déclaration préalable.

Cette taxe applicable à compter du 1^{er} mars 2012, est instituée de plein droit dans les communes dotées d'un P.L.U. ou d'un P.O.S.. Elle remplacera les taxes locales actuelles, la Taxe locale d'Equipement (T.L.E.), la Taxe Départementale des Espaces Natures Sensibles (T.D.E.N.S.), la Taxe Départementale pour le financement des dépenses des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (T.D.C.A.U.E.), la participation instituée au titre d'un Programme d'Aménagement d'Ensemble (P.A.E.) et à partir du 1^{er} janvier 2015, les autres participations d'urbanisme : Participation pour Raccordement à l'Egout (P.R.E.), Participation pour Non Réalisation des Aires de Stationnement (P.N.R.A.S.), Participation pour Voiries et Réseaux (P.V.R.) et le Versement pour Dépassement du Plafond Légal de Densité (V.D.P.L.D.).

Le taux de la part communale de la T.A. est fixé par le Conseil municipal entre 1 et 5 %, et peut être unique ou modulé par secteurs du territoire, dans ce cas le taux pourra être porté jusqu'à 20% si cela se justifie par la réalisation de travaux substantiels de voirie ou réseaux, ou équipements publics généraux.

Son montant est fixé par l'autorisation qui en constitue le fait générateur et correspond au produit :

Surface \geq 1,80m X Valeur forfaitaire au m² X Taux institué par la commune. La valeur de surface de construction est fixée actuellement à 660 € le m². Un abattement de 50% est prévu pour les 100 premiers m² des locaux d'habitation.

Piscines non closes : 200€/m² X Taux institué par la commune

Panneaux Photovoltaïques au sol : 10€/m² X Taux institué par la commune

Parkings (aire de stationnement à l'air libre) 2000 € (par emplacement) X Taux institué par la commune

Lorsque le P.L.U. sera mis en place, un taux modulé pourra être fixé pour les zones nécessitant des travaux importants afin de permettre comme la loi le prévoit, de passer, sur ces zones, à un taux supérieur à 5% dans la limite de 20%. Dans cette perspective il y a lieu de réfléchir à l'application d'un taux supérieur au secteur de la gare qui demandera un effort particulier.

Le taux des communes voisines varie de 4 à 5%. Il est préconisé un taux supérieur à 3.5% pour conserver des ressources communales stables.

Après discussion, il est proposé de fixer un taux communal unique de la Taxe d'Aménagement à 5%.

Adopté par 15 voix pour, 2 voix contre (Gisèle PARIS, Claude MENETRIER).

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

13. Centre de loisirs vacances Toussaint : bilan

Le centre de loisirs a accueilli peu d'enfants du 24 au 28 octobre. Par ailleurs la C.A.F. demande un nombre d'enfants minimum de 7 pour que le centre soit reconnu accueil de loisirs. Le Conseil municipal demande à la commission de réfléchir au maintien ou non de l'accueil des vacances d'automne à compter de 2012 et de faire une proposition lors d'un prochain Conseil municipal.

PC	MAÎTRE Jean	9 Grande Rue	Réhaussement partiel et réfection couverture + remplacement fenêtres et portes	Pièces DDT	02553211C0018
DEPOT	VAMDA	Rue du Petit Frêne	Création d'une nouvelle porte d'accès livraison (Pièces complémentaires)		02553211C0019
	CHAMBIN Christian	11 rue de la Croix de Mission	Construction d'un abri à bois (Pièces complémentaires)		02553211C0021
	SCI AMETYSTE	14 rue de l'Industrie	Création d'un abri matériel + pose panneaux photovoltaïques (Pièces complémentaires)		02553211C0023
	HOLDING MIRE Mr RECEVEUR Michel	1 rue des Hurlevents	Restructuration d'un bâtiment existant, aménagement de logement et construction de garages		02553211C0024
CUa DECISION	SCP MARCONOT	11 rue de la Mairie	Simple information		02553211C0045
	SCP MARCONOT	23 avenue de la Gare	Simple information		02553211C0046
Nom des vendeurs					
DIA	SCP MARCONOT SCP MARCONOT	23 avenue de la Gare La Messarde	AKTAS / DELIGOZ MARTIN Bénédicte		

COMMISSION URBANISME LE 05 NOVEMBRE 2011					
DP DEPOT	BOURDENET Yves	16 rue du Goupil	Création d'un muret et de 4 piliers		02553211C0060
DP DECISION	ROGNON Michel	2 rue du Chat Perché	Pose de 2 fenêtres de toit (velux)	Tacite	02553211C0053
	PELLETIER Charles	1 rue du Fourney	Rénovation de façades	Tacite	02553211C0054
	BARRUCAND / GUILLET	14 rue de la Mairie	Mise en place d'une fenêtre de toit (velux)	Tacite	02553211C0057
	MIRE Mr RECEVEUR Michel	1 rue des Hurlevents	Divisions de parcelles	Accordé	02553211C0059
PC DEPOT	ETTASSI Abdenbi	30 rue Louis Pergaud	Construction d'un abri pour voiture		02553211C0025
PC DECISION	Distribution CASINO France	4 rue du Lac	Extension Supermarché	Accordé	02553211C0001
	MAIRIE de SAONE	26 Grande Rue	Groupe Scolaire	Accordé	02553211C0012
	MAÎTRE Jean	9 Grande Rue	Réhaussement partiel et réfection couverture + remplacement fenêtres et portes	Refusé	02553211C0018
	CARRY PASCAL	Rue du Moulin	Construction d'un chalet	Refusé	02553211C0020
	CHAMBIN Christian	11 rue de la Croix de Mission	Construction d'un abri à bois	Accordé	02553211C0021
	TISSERAND Franck	24 avenue de la Gare	Diverses démolitions partielles pour la création d'une terrasse, de fenêtres, de portes, d'escalier + rénovation de toiture (Pièces complémentaires)	Accordé	02553211C0022
CUa DECISION	SCP RACLE & COLIN	21 avenue de la Gare	Simple information		02553211C0047
	SCP MARCONOT	16 rue Paul Dukas	Simple information		02553211C0048
	SCP MARCONOT	10 route de Gennes	Simple information		02553211C0049
Nom des vendeurs					
DIA	SCP MARCONOT	16 rue Paul Dukas	Mr Mme NOEL Patrice		

20. Travaux d'assainissement rue de la Fontaine : information

La tranche en cours concerne les rues Francis Bouton et des Thuyas. L'achèvement de cette tranche est prévu pour début décembre. Le calendrier est respecté, les prochains travaux seront la réfection du réseau sur le bas de la rue de la Fontaine et s'en suivra la mise en enrobé. La fin des travaux est prévue 1^{er} trimestre 2012.

Patrice DI BENEDETO remercie Claude MENETRIER pour son aide apportée sur les chantiers et les riverains pour leur compréhension.

21. Travaux chemins ruraux

Le marché pour la réfection des chemins ruraux a été lancé, la Commission d'Appel d'Offre s'est réunie pour l'ouverture des plis. L'analyse des offres est en cours.

22. Travaux rue des Ronces

L'appel d'offre est lancé. Le retour des dossiers est prévu pour le 22 novembre 2011. L'objectif est de notifier ce marché prévu au budget 2011 avant la fin de l'année.

23. Aménagement centre-bourg : travaux maison Ménétrier

Le lancement du marché pour le démontage de la maison MENETRIER est en cours de finalisation. Reste à valider quelques points : les débranchements des compteurs d'électricité, d'eau et télécom.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

24. Circulation dans le centre-bourg

Une rencontre avec les services de la gendarmerie a eu lieu pour faire le point sur les comptages effectués rue de l'Etoile, de la Glacières et les stationnements gênants Grande-rue et rue des Frères Maire. La gendarmerie procédera à des contrôles et verbalisation si besoin.

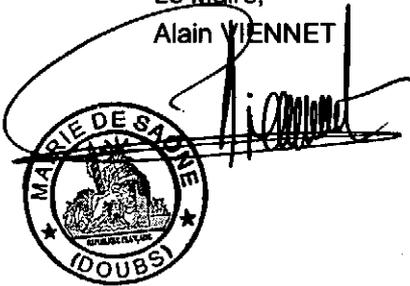
25. Date à retenir

Conseil municipal jeudi 8 décembre à 20 h 00.

M. le Maire félicite Mathieu GOGUEL pour l'obtention de son Master en droit et pour son embauche.

La séance est levée à 23 h 30.

Le Maire,
Alain VIENNET



Le rapporteur,
Christine BOBILLIER